

Séminaire prospectif n°1 - 29 juin 2012

Salle des associations - Briev Président : Daniel MATERGIÁ

Rapporteur: Delphine TRUSSON



« Environnement, cadre de vie et utilisation de l'espace »

Introduction

Monsieur Daniel MATERGIA préside l'Atelier « Environnement, cadre de vie et utilisation de l'espace », il remercie l'ensemble des participants et ouvre la séance de travail.

Il explique rapidement comment va se dérouler la séance. Il précise qu'il s'agit aujourd'hui de l'atelier thématique « Environnement, cadre de vie et utilisation de l'espace » et que celui-ci doit permettre un travail interactif, favorisant les échanges, afin de prendre position sur les différents scénarios proposés par l'AGAPE. L'objectif de l'atelier est de contribuer au choix du Comité Syndical du SCoT et de fournir une base de travail à l'AGAPE en vue d'élaborer un scénario choisi pour le PADD.

La réunion du jour propose une présentation des 4 scénarios imaginés par l'AGAPE, sous l'angle environnemental, puis proposera aux participants de répondre à une série de 5 questions en lien avec ce thème:

- · Présentation des 4 scénarios par l'Agence d'urbanisme Lorraine Nord (Marie-Sophie THIL),
- · Questions.

Les 4 scénarios proposés par l'AGAPE

Mlle Marie-Sophie THIL, **AGAPE**

Le scénario « Carpe Diem » est un scénario « au fil de l'eau ». Il se fonde sur une poursuite des tendances actuelles: 2 pays, 2 stratégies.

Le scénario « Circuit-court » est fondé sur le « bien vivre dans le SCoT »: le SCoT serait le poumon vert du Nord Lorrain.

Le scénario des « Vases communicants » se structure autour des termes « fluidité et verticalité ». Il affiche la volonté de faciliter les déplacements et de combattre les congestions routières grâce à de nombreux aménagements. L'étalement urbain y est le plus important des scénarios.

Le scénario de la « Fourmilière » est celui du « développement et de l'innovation économiques ».



Daniel MATERGIA, Maire de Sancy



Participants à l'atelier

Les 5 questions de l'atelier

1/ Quels modes d'urbanisation privilégier pour protéger les espaces naturels et agricoles ?

Cette question a tout d'abord été abordée sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre (GES): Comment intégrer dans le SCoT les objectifs nationaux et européens? Le groupe s'est entendu sur le fait que des contraintes ou obligations doivent être mises en place pour cadrer le développement des communes. Aussi, l'évolution des GES doit être constatée et évaluée régulièrement, ceci impose de fait un plan climat ou bilan carbone sur l'ensemble du territoire du SCoT.

Ensuite le débat s'est porté sur l'étalement urbain (100 ha par an), l'AGAPE a rappelé le potentiel de dents creuses (soit environ 1 000 ha) et de zones à urbaniser sur le territoire (soit environ 2 200 ha). Ces surfaces correspondent à un potentiel minimum de 40 000 logements (avec une densité assez faible), soit 2 fois plus que le scénario le plus avantageux. Plusieurs idées ont été formulées : phaser les zones à urbaniser, supprimer ou ne pas supprimer les zones à urbaniser des communes rurales, donner un rôle plus important aux intercommunalités pour gérer cette question délicate, permettre un développement partout et notamment sur les communes rurales pour qu'elles conservent leurs écoles communales et incitent l'implantation de commerces, utiliser les dents creuses, les friches, réaliser des transports en communs optimisés...

Pour conclure, le groupe de travail a posé plus de questions qu'il n'a donné de réponses : « Est-ce que cela gêne d'avoir autant de zones à urbaniser ? », « Quelle est la plusvalue de préserver les espaces ruraux et de développer majoritairement les villes et communes relais ? ». L'AGAPE a rappelé le besoin d'équilibre nécessaire entre rural et urbain pour ne pas « vider » les villes. Malgré cela, le débat reste donc difficile en particulier du point de vue des communes rurales qui souhaitent pouvoir se développer.

2/ Quels objectifs de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel doit-on définir et comment les mettre en œuvre?

3/ Comment protéger et mettre en valeur nos paysages dont les paysages naturels agricoles et forestiers ?

Ces deux questions n'ont pas réellement été abordées. Suite au retour de l'enquête par l'AGAPE, il apparaît que l'environnement et les paysages sont des éléments importants à prendre en compte dans le cadre du SCoT et du développement du territoire, tous s'accordent sur ce point. L'espace rural étant le principal support de l'environnement. Les préconisations du groupe de travail

reprennent celles du scénario « Carpe Diem » : potentiel urbanisable à maîtriser, respecter le Grenelle de l'environnement et protéger les paysages. Etant donné l'évolution négative attendue par ce scénario dans 20 ans, soit une biodiversité fragile et des paysages dégradés, la question de la protection des milieux naturels reste entière.

4/ Comment anticiper une demande de cadre de vie ?

La qualité du cadre de vie est revenue plusieurs fois dans les débats. Il apparaît que le travail sur le parcours résidentiel est important afin de permettre à chacun de trouver un logement tout au long de sa vie et de ses besoins.

Aussi, le groupe de travail s'entend pour dire que l'architecture et les formes urbaines ont une part importante dans le cadre de vie. Chaque projet doit être travaillé en fonction du lieu et de l'histoire dans lequel il s'implante.

5/ Quel devenir pour les secteurs contraints ?

Il existe deux types de zones contraintes : les zones inconstructibles et les zones constructibles avec restrictions. Ces dernières apparaissent comme un fardeau pour certaines communes qui ne réussissent pas à attirer de nouveaux habitants sur ces secteurs. Il y a un déficit d'image très lourd pour ces communes. De plus de nombreux PPRM seraient à revoir car ils sont trop restrictifs et ne reflèteraient pas toujours la réalité du sous-sol.



« Environnement, cadre de vie et utilisation de l'espace »

Synthèse

D'après les débats et les réactions des participants, on peut retenir les points suivants :

- Les scénarios « Circuit court » et « Fourmilière » apparaissent comme les scénarios privilégiés car l'espace rural y a une place importante en termes de développement économique, touristique et urbain. L'espace rural doit être vivant.
- Le scénario « Vases communicants » a fait débat, car pour certains où il y a des flux, il y a de la richesse. Mais pour la majorité du groupe ce scénario est très problématique au niveau environnemental.
- Le déroulement de cet atelier pose la question de l'importance de l'environnement dans les objectifs des élus. Est-ce vraiment une priorité comme a pu nous le démontrer l'enquête ou doit-on respecter les lois liées au SCoT sans aller plus loin ?

